



**AS/Per (2016) 09**

25 novembre 2016

## Déclaration de Nicosie

Adoptée par la Commission permanente le 25 novembre 2016<sup>1</sup>

### Appel en faveur d'un processus réellement inclusif pour faire face aux défis actuels

L'Europe fait aujourd'hui face à plusieurs défis gigantesques : le terrorisme, la pression migratoire et les flux de réfugiés, l'augmentation des inégalités, la montée de l'eurosepticisme, le nationalisme, le populisme et la xénophobie, la persistance de conflits gelés et ouverts, l'annexion ou l'occupation de territoires de pays voisins, et la réapparition de divisions entre les Etats membres du Conseil de l'Europe.

La situation dans le voisinage de l'Europe est encore plus instable et volatile en raison des pressions politiques et sociales, de l'insécurité et des guerres menées en Syrie et en Libye. Parallèlement, le poids géopolitique de l'Europe diminue au niveau mondial.

Il est urgent et impératif que le Conseil de l'Europe s'adapte au contexte actuel et soit mieux armé pour relever les défis qui se posent. L'Assemblée parlementaire, comme indiqué dans sa Déclaration de Sofia du 27 novembre 2015, a par conséquent lancé un processus de réflexion sur la nécessité d'organiser un quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe qui serait le cadre tout désigné pour relancer la mission essentielle du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation paneuropéenne offrant un espace juridique commun à 820 millions d'Européens, qui promeut nos valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit.

Pour sa part, et parallèlement à la réflexion globale sur le rôle et les fonctions de l'Organisation, l'Assemblée devrait continuer à réfléchir en profondeur à son identité, à son rôle et à sa mission en tant qu'organe statutaire de l'Organisation et, au sens plus large, en tant que forum européen de dialogue interparlementaire qui vise à toucher tous les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Ce faisant, elle devrait se demander si ses mécanismes, ses instruments et ses règles de fonctionnement interne permettent toujours d'obtenir les résultats pour lesquels ils ont été conçus ou s'ils doivent être revus et mis à jour pour tenir compte des changements majeurs actuels.

Pour que ce processus ait toutes les chances de réussir, y compris pour ce qui est de la préparation d'un quatrième sommet, l'Assemblée devrait compter sur la participation et l'engagement actifs de toutes ses délégations nationales.

<sup>1</sup> Présentée par le Président de l'Assemblée parlementaire